

Rapport du Maire 2016

Municipalité de Saint-Moïse

Mesdames et Messieurs les contribuables, il me fait plaisir encore cette année de vous faire un court résumé de nos activités, tel que le prévoit l'article 955 du Code municipal et l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

L'exercice financier, qui s'est terminé le 31 décembre 2015, a généré des revenus de 932 547,00 \$ alors que les dépenses s'élevaient à 785 305,00 \$, ce qui a amené un excédent de l'exercice de 147 242,00 \$.

L'année qui se terminera bientôt ne laisse pas prévoir de déficit. Au 1^{er} janvier 2016, la municipalité avait en caisse la somme de 461 018,82 \$.

Une subvention, d'un montant de 75 440,00 \$, a été accordée par le ministère des Aînés et de la Famille, pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel.

La municipalité a effectué le 38^e versement du premier règlement d'emprunt pour le réseau d'aqueduc et d'égout, qui prendra fin en 2018, ainsi que le 8^e versement sur 20 ans du règlement d'emprunt pour le nouveau puit.

Pour 2016, la rémunération du maire est de 4 428,61 \$ et celle de chaque conseiller est de 2 214,31 \$. Une allocation de dépenses au montant de 1 476,20 \$ est allouée au maire et une de 738,10 \$ à chaque conseiller.

Le contrat pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 a été octroyé à Transport Rock Gagné Inc., au montant de 116 529,81 \$, taxes incluses, par année et pour un total de 349 589,43 \$ pour 3 ans.

Du côté de la voirie, des travaux de rechargement de gravier dans le rang 1 et la route Sainte-Jeanne ont été effectués ainsi que des travaux de remplacement de ponceau, d'asphaltage et de reprofilage de fossé.

Pour l'année 2017, des travaux de rénovation intérieure du centre municipal, de réfection de la chaussée dans le chemin Kempt, de rechargement en gravier des routes Thibeault et Otis ainsi que de la mise en place d'une ressource en loisirs, en collaboration avec les municipalités de Saint-Damase et de Saint-Noël, sont prévus au budget.

Le dépôt du rôle d'évaluation 2017 est de 31 197 900,00\$. Cela représente une augmentation de 387 000,00\$, soit 1,3 % de la valeur immobilière par rapport au rôle précédent.

De plus, comme l'oblige la loi, je dépose la liste de tous les contrats octroyés et des factures totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016.

Paul Lepage, maire